

**Conseil de coordination du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)
Assemblée de secteur du service linguistique (LSSA)**

Rapport sur les activités du Bureau de l'Assemblée de secteur (2018-2019)

1 Après l'élection du Président, et conformément aux "Règles régissant les élections au Bureau de l'Assemblée de secteur du Service linguistique", des scrutateurs bénévoles ont été nommés. Ces derniers ont appelé les différentes unités du Service linguistique à désigner leurs représentants. Aucune des sections/unités n'ayant présenté plus d'un candidat, il n'a pas été nécessaire de procéder à des élections. Cette année, 13 sections ou unités étaient représentées. Certaines unités ont envoyé un représentant et un représentant adjoint.

Entre juin 2018 et mars 2019, le Bureau de la LSSA a tenu huit réunions ordinaires. Les réunions ont porté sur un éventail de questions relatives aux préoccupations du personnel du Service linguistique.

I. Organisation des travaux de du bureau

2 À la première réunion du Bureau, Mme Wreda Amziani et M. Bruno Nissou ont été élus Vice-Présidents.

Il a été décidé que les réunions auraient lieu si possible une fois par mois. Il a été décidé que les comptes rendus continueraient à être rédigés en français ou en anglais. Comme au cours de l'année précédente, une équipe de rédacteurs volontaires élargie a été constituée. Ces volontaires se sont succédé tout au long de l'année pour rédiger des comptes-rendus de qualité dans l'une ou l'autre des deux langues. Il a été décidé de continuer de rédiger des comptes-rendus suffisamment synthétiques pour tenir sur une page, afin de faciliter la communication avec l'ensemble du personnel.

Les réunions ont été tenues en français ou en anglais.

3 Principaux thèmes abordés au cours de l'année

- Préoccupations relatives à l'emploi
- Productivité
- Clarification sur l'harmonisation des pratiques
- Vision stratégique 2018
- Plan stratégique patrimonial

II. Principaux thèmes abordés au cours de l'année

Préoccupations relatives à l'emploi

4 Le Bureau s'est inquiété de l'avenir des fonctionnaires des groupes des Références et de la Terminologie. Tout au long de l'année, le Bureau a suivi attentivement la situation des membres du groupe des Références dont l'emploi était menacé. Il a constamment rappelé à l'administration qui lui incombait de faire en sorte qu'aucun de ces fonctionnaires ne soit contraint de quitter l'organisation. En ce qui concerne la Terminologie, il a demandé qu'un projet pilote concernant un plan de formation professionnelle transparent et organisé soit mis en place. Un tel plan pourrait servir de modèle pour l'ensemble de l'UNOG, afin de limiter les effets d'éventuelles coupes budgétaires.

Le bureau s'est également préoccupé de l'avenir des professions linguistiques. Il a invité la responsable du projet eLUNA à l'une de ses réunions afin de poser des questions sur les perspectives d'évolution technique.

Productivité

Le Bureau a pris connaissance du fait qu'il existait des différences entre les différentes sections en ce qui concerne les normes de productivité des traducteurs P-3 en autorévision. Suite aux questions posées, l'administration a précisé que, dorénavant, le quota de productivité pour tous les traducteurs autoréviseurs occupant des postes P-3 serait de cinq pages dans toutes les sections. Le président a préparé un document explicatif sur d'autres questions concernant les méthodes réelles utilisées pour

calculer la productivité afin d'en discuter davantage avec la direction. Il a rencontré la Direction du Service et le Chef de EAMS, et un travail est actuellement en cours afin d'apporter une solution à certains problèmes de comptabilisation.

Clarification sur l'harmonisation des pratiques

Le Bureau a été informé de certaines disparités dans les pratiques des différentes sections ou unités. Il n'a eu de cesse de demander à l'administration d'apporter des clarifications, ou d'obtenir l'harmoniser de ces pratiques. Il est conscient des contraintes auxquelles sont soumises les chefs de sections et d'unités, mais il défend le principe de l'égalité de traitement entre les fonctionnaires.

"Vision stratégique 2018"

Le bureau a réagi au document "Vision stratégique 2018" de Mme Catherine Pollard et fait part à cette dernière, par l'intermédiaire du Conseil de coordination, de ses questions et préoccupations.

Plan stratégique patrimonial

Le Bureau est resté saisi de la question et cherché à obtenir des clarifications. Malgré les assurances répétées en la matière, il semble que de nouvelles incertitudes planent sur l'emplacement futur et sur l'organisation de nos bureaux.

III. Autres questions

Le Bureau rappelle au personnel du Service qu'il y a un lien vers la LSSA sur le site Web du Conseil de coordination (<http://www.staffcoordinatingcouncil.org/index.php/uncategorised/351-language-service-sectoral-assembly>), où tous les procès-verbaux et les documents liés à la LSSA sont régulièrement mis en ligne.